

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE  
DELIBERATION CFVU - CAC N° 2017-05-09\_01

DELIBERATION PORTANT SUR L'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE ET DE  
DEVELOPPEMENT DES INITIATIVES ÉTUDIANTES (FSDIE)

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE  
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 9 MAI 2017,

Vu le Code de l'Éducation ;

Vu les Statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu la Délibération du Conseil d'Administration du 16 décembre 2016 portant élection du Président de l'Université ;

Vu la Délibération N° 2017-03-03-01 du Conseil d'Administration portant délégation au Président,

Vu la Délibération N° 2017-01-31-01 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil  
Académique portant sur la Charte FSDIE ;

Vu la Délibération N° 2017-01-31-02 de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil  
Académique portant sur la composition de la Commission FSDIE ;

Vu la proposition de la Commission FSDIE qui s'est tenue le 4 mai 2017 ;

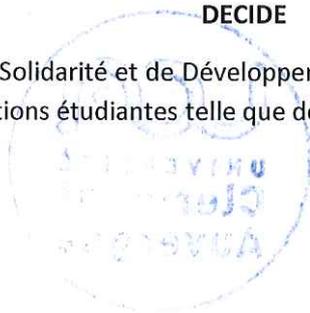
PRESENTATION DU PROJET

Suite à la Commission FSDIE de l'Université Clermont Auvergne qui s'est tenue le 4 mai 2017, il est proposé aux  
membres de la CFVU d'attribuer des subventions à des associations étudiantes au titre du FSDIE.

Vu la présentation faite par la Vice-Présidente en charge de la Vie Universitaire et le Vice-Président Etudiant ;  
Après avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'adopter la répartition du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE) d'un montant  
de 25 810 € entre 8 projets d'associations étudiantes telle que décrite dans le tableau ci-après :



Association	Projet	Domaine du projet	Budget de l'opération	Montant demandé par l'association	% demandé par l'association	Montant proposé par la Commission	% proposé par la Commission	Délibération du CAC-CFVU du 09/05/2017
Association pour la Formation et la Recherche des Internes	Gala des Internes	Événement festif	31 414,00 €	3 500,00 €	11%	1 500,00 €	5%	1 500,00 €
ALTO	Cartes en main	Culture artistique	800,00 €	400,00 €	50%	0,00 €	0%	0,00 €
BDE Eco-Droit	Gala de fin d'année	Événement festif	14 926,90 €	2 520,00 €	17%	1 100,00 €	7%	1 100,00 €
BOUGNAT STREET FESTIVAL	Bougnat Street Festival	Compétition Sportive	42 600,00 €	8 500,00 €	20%	8 500,00 €	20%	8 500,00 €
Cinéfac	Programmation 2017-2018	Culture artistique	21 760,00 €	10 000,00 €	46%	10 000,00 €	46%	10 000,00 €
Jeunes Européens d'Auvergne	Voyage à Strasbourg	Conférence / Débat	4 908,00 €	1 008,00 €	21%	1 010,00 €	21%	1 010,00 €
Master 2 Carrières Internationales	Concours de plaidoirie au Bénin et Conférence sur la Cyber-Guerre à Clermont	Conférence / Débat	4 835,96 €	2 480,96 €	51%	2 500,00 €	52%	2 500,00 €
Association Bureau Des Elèves Polytech Clermont	Course des Pingouins	Compétition Sportive	2 636,10 €	600,00 €	23%	600,00 €	23%	600,00 €
Association Bureau Des Sports Polytech Clermont	Mouv'Aydat	Compétition Sportive	1 566,00 €	600,00 €	38%	600,00 €	38%	600,00 €
			125 446,96 €	29 608,96 €	24%	25 810,00 €	33%	25 810,00 €

Classification des projets		
Dossiers retenus	Culture artistique	1/9
	Événement festif	2/9
	Compétition Sportive	3/9
	Conférence / Débat	2/9
Dossiers non retenus : 1/9		

### Résultats du vote :

Membres en exercice : 40

Membres présents et représentés : 36

Pour : 36

Contre : 0

Abstention : 0



Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU – CAC N° 2017-05-09\_01

TRANSMIS AU RECTEUR :

21 JUIN 2017

PUBLIE LE : 21 JUIN 2017

CFVU – CAC N° 2017-05-09\_01

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.